

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Dirigeants d'entreprise ou directeurs d'établissement
Directeurs des ressources humaines
Toute personne ayant à présider un comité social et économique

Notre intervenant :

Juriste expert en droit social et en droit du travail

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

660 € HT (792 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Identifier les obligations du président.
- Mettre en oeuvre la procédure d'information et de consultation du CSE.
- Connaître les droits et les différentes prérogatives du CSE
- Prévenir le risque de délit d'entrave engageant la responsabilité personnelle du président du CSE.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Découverte, exposé, participative, Évaluation formative

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Ouverture de la formation**

Présentation des participants

Présentation de l'intervenant

Présentation des objectifs de la formation

■ **La mise en place des différentes instances**

Le CSE

- La définition : qu'est-ce que le CSE.
- Les conditions de mise en place du CSE.
- Rôle et attribution en fonction de l'effectif.
- La durée du mandat et ses renouvellements limités.
- La composition du CSE
- La désignation du secrétaire et du trésorier.
- Les rôles et attributions du secrétaire et trésorier.

Les participants

- Les voix délibératives et consultatives des différents participants

- Les moyens du CSE, Organisationnel, matériel, financier, règlement intérieur
- Les expertises : droits et obligations des experts.

Les élections

- L'organisation des élections
- Déterminer le seuil des effectifs des représentants du personnel
- La place des organisations syndicales.

- Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

- Les conditions de mise en place de la CSSCT
- Sa composition
- Le rôle et les prérogatives de la CSSCT
- Les réunions
- Les visites d'inspections

- Le conseil d'entreprise

- Les conditions de mise en place du conseil d'entreprise.
- La composition du conseil d'entreprise
- Le fonctionnement du conseil d'entreprise

■ **Le statut du président du CSE**

- Le rôle du président
- Les obligations du président
- Les assistants du président

■ **Les réunions**

- L'organisation, ordre du jour, compte rendu....
- Les différents thèmes et les obligations réglementaires en matière de SSCT
- La fréquence des réunions et leur planification

■ **Les consultations du CSE**

- Les consultations Economiques et Sociales

- Les trois grands axes de consultations :
- Les orientations stratégiques.
- La situation économique et financière de l'entreprise.
- La politique sociale, les conditions de travail.

- La BDES
- Les consultations et informations récurrentes.
- Les consultations et informations ponctuelles.
- Les consultations en matière de SSCT
- Les différents documents administratifs :
 - Consultés pour avis
 - Mis à disposition
 - Communiqués
- Les différents documents portant sur l'hygiène et les conditions de travail
 - Consultés pour avis
 - Mis à disposition
 - Communiqués
- Les différents documents portant sur les risques professionnels
 - Consulté pour avis
 - Mis à disposition
 - Communiqués
- Les consultations obligatoires annuelles et ponctuelles
- Les expertises
- Les expertises : droits et obligations des experts.
- Les délais d'expertise.
- Les délais pour avis

■ **Les prérogatives du CSE en matière Economique et Social**

- Les attributions économiques du CSE.
- Les différents budgets : ressources, recettes et dépenses du fonctionnement et des ASC.
- La gestion des différents budgets.
- La relation avec l'URSSAF.
- Les attributions sociales du CSE.
- Les actions sociales et culturelles et la relation avec l'URSSAF.
- Le plafond mensuel de la sécurité social.
- Les prestations soumises aux cotisations.
- Les prestations non soumises aux cotisations.

- les obligations du CSE

■ **Les prérogatives du CSE en matière hygiène, sécurité et environnement et conditions de travail ou CSSC**

- Rôle du CSE/ CSSCT en matière de sécurité et de prévention des risques professionnels.
- Les moyens du CSE/ CSSCT en matière hygiène, sécurité et environnement et condition de travail
- Les attributions du CSE/ CSSCT en matière hygiène, sécurité et environnement et condition de travail :
- veille règlementaire en matière de sécurité
- analyse à priori : analyse de la situation dangereuse de travail
- analyse à postériori : étude des accidents du travail et Maladies Professionnels

■ **Le cadre règlementaire**

- De l'employeur
- La faute inexcusable de la part de l'employeur.
- Le délit d'entrave.
- La [circulaire n° 6 de la Direction des relations du travail du 18 avril 2002](#) relative au DU.
- Les obligations en matière de sécurité.
- Les obligations en matière de sécurité incendie.
- Les obligations en matière d'hygiène.
- Les obligations en matière d'environnement.
- Les affichages obligatoires.....
- La responsabilité Pénal et civile
- Du CSE
- L'obligation de discrétion.
- La personnalité morale et civile du CSE en fonction de l'effectif

■ **Evaluation de la formation**

- Remise des documents